Le 1er Mai: fête du muguet et fête du travail

Pourquoi le 1er mai est la fête du muguet ?

Le muguet aussi appelé "lys des vallées", une plante originaire du Japon, est présente en Europe depuis le Moyen-Age. La plante à clochettes a toujours symbolisé le printemps et les Celtes lui accordaient des vertus porte-bonheur.

La tradition raconte qu'en 1561, le roi Charles IX reçoit à cette date un brin de muguet en guise de porte-bonheur, il décide alors d'en offrir chaque année aux dames de la cour. La tradition était née.

La fleur est aussi celle des rencontres amoureuses. Longtemps, ont été organisés en Europe des "bals du muguet" : les jeunes filles s'habillaient de blanc et les garçons ornaient leur boutonnière d'un brin de muguet.

Pourquoi le 1er mai est la fête du Travail ?

Le 1er mai 1886, à Chicago, un mouvement revendicatif pour la journée de 8 heures est lancé par les syndicats américains. Une grève, suivie par 400 000 salariés paralyse de nombreuses usines. Le mouvement se poursuit et le 4 mai, lors d'une manifestation, une bombe est jetée sur les policiers qui ripostent.

Le 20 juin 1889 : le congrès de la IIe Internationale socialiste réuni à Paris pour le centenaire de la Révolution française, décide de faire du 1er mai un jour de lutte à travers le monde avec pour objectif la journée de huit heures. Cette date fut choisie en mémoire du mouvement du 1er mai 1886 de Chicago.

Dès 1890, les manifestants arborent un triangle rouge symbolisant leur triple revendication : 8 heures de travail, 8 heures de sommeil, 8 heures de loisirs. Cette marque est progressivement remplacée par une fleur d'églantine, puis en 1907 par un brin de muguet. Le muguet fait son grand retour...

Les manifestations du 1er mai 1936 marquent durablement l'imaginaire français. Elles contribuent en effet à l'élection de la première coalition républicaine de centre gauche, le Front populair adopte alors des mesures historiques pour les travailleurs, la semaine de 40h, les deux premières semaines de congés payés ou la reconnaissance du droit syndical.

Aujourd'hui, la Fête du Travail est commémorée par un jour chômé dans la plupart des pays d'Europe à l'exception notamment de la Suisse et des Pays-Bas.